



Sports Olympiques de Houilles

AFFILIATIONS : FEDERATIONS FRANCAISES ET FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
ATHLETISME – BASKET-BALL – CYCLOTOURISME – EXPRESSION CORPORELLE/GYM TONIC – FOOTBALL
GYM ENTRETIEN/PILATES/MARCHE NORDIQUE – MUSCULATION – TENNIS DE TABLE – TIR A L'ARC
TRIATHLON – VOLLEY-BALL

LA SECTION ATHLETISME REPREND SES ACTIVITES

SAISON 2021/2022

Le dossier complet d'inscription doit nous être retourné avant le 1^{er} septembre 2021

Pour vous inscrire, constituez votre dossier avec les éléments suivants :

Pour une première prise de licence :

Un certificat médical, complété et signé par le médecin attestant de « non contre-indication à la pratique du sport en compétition » ou « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition » doit être **daté de moins de 6 mois à partir du jour de l'inscription et du dépôt complet du dossier**. Le modèle ci-joint est à utiliser préférentiellement.

Pour un renouvellement de licence :

Courant Juin, vous recevrez un **mail de la FFA** qui vous permettra d'avoir un accès direct vers votre **espace personnel sur le SIFFA**.

Si votre certificat médical date de moins de 3 ans, vous pourrez y remplir votre **questionnaire de santé en ligne** : si vous le remplissez en **répondant "NON" à toutes les questions**, vous n'aurez pas besoin de fournir un certificat Médical pour la saison 2021/2022.

Dans le cas contraire, vous devrez fournir avec votre inscription un **Certificat Médical** de : « non contre-indication à la pratique du sport en compétition » ou « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ».

A défaut de le remplir sur le SIFFA, il vous faudra remplir le même questionnaire ci-joint et nous le rendre avec votre bulletin d'adhésion.

Documents obligatoires :

- 1 – La fiche de renseignement complétée avec les coordonnées du licencié
- 2 – Un chèque du montant de la cotisation (tarifs ci-dessous) à l'ordre de : SOH Athlétisme

Le dossier est à remettre lors des séances d'entraînement au stade ou au siège du Club :
SOH Athlétisme, 23 rue Gabriel Péri, 78800 HOUILLES

Le montant de la cotisation comprend la licence F.F.A. ou F.S.G.T., l'assurance, les cotisations Club + Section.

IMPORTANT :

La licence est obligatoire pour pouvoir participer aux entraînements ou aux compétitions.

1. ----- INFORMATIONS PRATIQUES -----

Les entraînements Running (Route, Trail, nature et cross), selon les groupes, sont les suivants sous réserve de modification en septembre :

- **le mardi** au stade Maurice Baquet à HOUILLES de 18h30 à 20h00
- **le jeudi** au stade Maurice Baquet à Houilles de 18h30 à 20h00

A noter, les entraînements Trail spécifiques ont aussi lieu le mardi, jeudi et le WE en nature



Sports Olympiques de Houilles

AFFILIATIONS : FEDERATIONS FRANCAISES ET FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
ATHLETISME – BASKET-BALL – CYCLOTOURISME – EXPRESSION CORPORELLE/GYM TONIC – FOOTBALL
GYM ENTRETIEN/PILATES/MARCHE NORDIQUE – MUSCULATION – TENNIS DE TABLE – TIR A L'ARC
TRIATHLON – VOLLEY-BALL

2. ----- COORDONNEES DE L'ADHERENT -----

Renouvellement : N° licence FFA Nouvelle adhésion :

Mme
 Mlle
 M.

NOM : PRENOM :

Né(e) le : Nationalité :

Adresse* :

Code postal : Ville :

Tél fixe* : Tél Mobile* :

Mél obligatoire* :

En majuscule

- Attestation d'adhésion au club
 Souhaite recevoir la Newsletter du club

Les compte-rendus de réunion du bureau seront envoyés par mail.

* Signaler tout changement en cours d'année.

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'association « les SPORTS OLYMPIQUES DE HOUILLES » s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles et à notre politique de protection des données.

À



le



Signature obligatoire

3. ----- TYPE DE LICENCE CHOISIE -----

Licences compétitions et entraînements tous niveaux (assurances comprises) :

- Licence - **Compétition** Cadets U18 (2005/06), Juniors U20 (2003/04), espoirs U23 (2000/02)
170,00 € pour les nouveaux (maillot compris)
140,00 € pour renouvellement (sont compris 10€ de compensation Covid19 pour la saison 2020/2021)
- Licence - **Compétition** Seniors (1988/99), Masters (1987 et avant)
180,00 € pour les nouveaux (maillot compris)
150,00 € pour renouvellement (sont compris 10€ de compensation Covid19 pour la saison 2020/2021)
- Licence - **Athlé Running** (pour les adultes)
100,00 € (sans maillot) + 20,00 € pour le maillot (facultatif)
90,00 € pour renouvellement (sont compris 10€ de compensation Covid19 pour la saison 2020/2021)

Pour cette licence, les compétitions ne sont pas prises en charge par le club



Sports Olympiques de Houilles

AFFILIATIONS : FEDERATIONS FRANCAISES ET FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
ATHLETISME – BASKET-BALL – CYCLOTOURISME – EXPRESSION CORPORELLE/GYM TONIC – FOOTBALL
GYM ENTRETIEN/PILATES/MARCHE NORDIQUE – MUSCULATION – TENNIS DE TABLE – TIR A L'ARC
TRIATHLON – VOLLEY-BALL

4. ----- MEMBRES HONORAIRES -----

- Carte de membre honoraire (pour les non licenciés) à partir de 35 euros
La carte de membre honoraire n'est pas une licence sportive et ne contient aucune assurance couvrant le membre honoraire pour la pratique du sport.